

Table des matières

1	Grand Paris Express : Thierry Dallard choisi par le gouvernement pour présider la SGP.....	1
2	La FNAIM Grand Paris lance l'International Business Club.....	2
3	Gérald Darmanin : «Le prélèvement à la source est une vraie simplification»	4
4	Sur RTL, Pierre Gattaz demande un "moratoire" sur le prélèvement à la source.....	5
5	Comment le gouvernement va bouleverser le financement de l'apprentissage.....	6
6	La croissance repart, mais les salaires stagnent	7
7	Le plan d'investissement de Macron prend forme	9
8	L'industrie française redore son blason	10
9	Exemptée de réforme, la RATP souligne ses différences avec la SNCF	11
10	L'offensive de Leclerc en centre-ville sème la zizanie.....	12
11	Stéphane Travert: «Michel-Edouard Leclerc raconte des mensonges qui trompent les consommateurs».....	14
12	Le Front national se dote d'un «shadow cabinet»	16
13	Entre l'Union européenne et la Turquie, rien ne va plus	17
14	Les Européens se serrent les coudes face à Trump et Poutine.....	18
15	Égypte : victoire programmée pour Sissi.....	20

::: ILE-DE-FRANCE

LA TRIBUNE – 24/03/2018

1 Grand Paris Express : Thierry Dallard choisi par le gouvernement pour présider la SGP



Après l'avis du conseil de surveillance de la SGP, le directeur délégué France de Meridiam Infrastructure, 52 ans, devra encore être reçu par les commissions compétentes du Parlement avant d'être officiellement nommé par décret.

La ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé, ce vendredi 23 mars, la candidature du directeur délégué France de Meridiam Infrastructure au poste de président de directoire de la Société du Grand Paris.

Le Grand Paris Express va pouvoir repartir sur de bons rails. Philippe Yvin remercié par la ministre des Transports, « *le gouvernement a décidé de proposer au prochain conseil de surveillance de la Société du Grand Paris la candidature de M. Thierry Dallard comme Président du Directoire* ».

Après l'avis du conseil de surveillance de la SGP, le directeur délégué France de Meridiam Infrastructure, 52 ans, devra encore être reçu par les commissions compétentes du Parlement avant d'être officiellement nommé par décret.

« *Ce choix intervient au terme d'un processus de sélection rigoureux et exhaustif, qui a examiné plus de 60 profils de candidats. C'est un professionnel reconnu des grands projets d'infrastructures* », dit encore Elisabeth Borne.

Un cadre du ministère de l'Équipement

En tant que directeur délégué de Meridiam Infrastructure, Thierry Dallard, méconnu du grand public, est aujourd'hui président de Vélopolis, chargé du vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, futur site olympique de Paris 2024, président de la Société de la Rocade L2 de Marseille, cette autoroute urbaine phocéenne traversant les quartiers Nord Est, ainsi que président d'OcVia, qui gère la ligne ferroviaire à grande vitesse Nîmes-Montpellier.

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Normalien et Docteur en physique, passé aussi par l'University of Southern California à Los Angeles, il vient du ministère de l'Équipement et des Transports où il a réalisé la plus grande partie de sa carrière : directeur du département Infrastructures et Transports dans les Bouches-du-Rhône, chef du service Déplacements et Infrastructures de Transport à la DDE Bouches-du-Rhône, puis un crochet chez Autoroutes du Sud de la France entre 2003 et 2004, avant de revenir en administration centrale comme sous-directeur à la direction générale des Routes.

Un profil très routier, voire autoroutier, qui aura pour mission, avec ses équipes, de conduire la réalisation de l'intégralité du Grand Paris Express d'ici à 2030 tout en veillant à trouver 10 % d'économie, comme l'a intimé le Premier ministre il y a quelques semaines.

Par César Armand

JOURNAL DE L'AGENCE – 26/03/2018

2 La FNAIM Grand Paris lance l'International Business Club



La FNAIM du Grand Paris et son homologue espagnol l'API sont des acteurs engagés dans la mondialisation des marchés de l'immobilier.

Trois années après la signature de leur partenariat, la FNAIM du Grand Paris et son homologue catalan API – l'association des agents immobiliers de Barcelone et Catalogne – se rencontrent au sein de l'ambassade d'Espagne à Paris, leur 3ème rencontre depuis la signature de leur partenariat en 2015. Une occasion de mettre à l'honneur le dynamisme de leurs marchés et la coopération des agents immobiliers à l'international. International et attractivité sont deux thématiques phares pour la FNAIM du Grand Paris qui y voit opportunités de développement et relais de croissance.

« Aujourd'hui, le marché immobilier s'internationalise de façon croissante : Plus de 8% des transactions à Paris sont réalisées par des investisseurs étrangers, un chiffre qui ne peut que progresser si on le compare à d'autres métropoles internationales. A titre d'exemple à New York, les investisseurs étrangers représentent plus de 20 % des transactions. L'international constitue ainsi un potentiel important, notamment avec l'essor actuel et à venir du Grand Paris», commente Michel Platero, Président de la FNAIM du Grand Paris.

Les Français, 2ème investisseur sur le marché espagnol

A l'instar du marché français, le marché immobilier espagnol connaît lui également une reprise affirmée. Pour autant, les prix restent encore largement en dessous de 2007 – année la plus haute avant la crise – et des prix moyens français : Barcelone, la ville la plus chère, affiche 4 284 € le m² alors que Paris tutoie les 9 000 € au m². Viennent ensuite Madrid et le Pays Basque espagnol avec respectivement 2544€ et 2 519 € le m². Le prix moyen espagnol s'établit quant à lui à 1530 € le m² et à 2544 € le m² pour la seule Catalogne. Prix et fiscalité attractifs, qualité de vie, climat, etc. constituent autant d'atouts pour les investisseurs étrangers.

Ces derniers représentent 14 % du total des transactions, soit 55 500 sur les 464 223 ventes immobilières enregistrées en 2017 en Espagne. 80 % des acheteurs ont opté pour un logement dans l'ancien. Les Français arrivent en seconde place des acheteurs étrangers : avec plus de 5 300 ventes enregistrées en 2017, ils représentent plus de 8,2 % des investisseurs étrangers, derrière les Britanniques (15,6 %) et devant les Allemands (7,8 %).

Le profil type de l'investisseur étranger établi par l'API est majoritairement – à 38 % – un acheteur de 45 à 64 ans avec des enfants de plus de 18 ans et ayant les ressources nécessaires lui permettant de mener à bien un projet de changement de vie.

« Le marché espagnol a tourné la page de la crise de 2007, avec un nouvel environnement qui se dessine. Le secteur résidentiel renoue avec la croissance, tous les indicateurs sont au vert et 2018 verra cette amélioration s'amplifier », analyse Joseph Pellicer, délégué général de l'API.

International Business Club

Si l'Île de France connaît un solide retour de la croissance, l'international constitue un relais intéressant pour les agents immobiliers de la région.

Lors de cette rencontre, les deux fédérations ont échangé sur les opportunités que présentent leurs marchés respectifs. Fortes de 2 000 professionnels de l'immobilier chacune, elles sont engagées dans le développement international, grâce à la réalisation d'opérations en inter-cabinet. Ce partenariat permet aux agents immobiliers d'avoir une visibilité locale et le soutien d'un homologue dans le cadre d'une transaction ou de la gestion de biens.

Toujours afin de développer ces partenariats avec ses homologues étrangers, la FNAIM du Grand Paris a créé l'International Business Club qui réunit les professionnels de la Chambre du Grand Paris réalisant des transactions à l'international. Grâce à ce club, la Chambre du Grand Paris va former ses adhérents aux règles commerciales internationales. Les adhérents de la FNAIM du Grand Paris ont par ailleurs rejoint la plateforme BtoB Proxio qui leur permet de réaliser des transactions en partenariat avec des confrères dans le monde entier. Cette plateforme multilingue regroupe d'ores et déjà plus de 600 000 professionnels immobiliers à travers le monde.

Lors de la rencontre de ce jour, Michel Platero, président de la Chambre du Grand Paris a également présenté aux professionnels espagnols le site Worldproperties.com, vitrine pour le grand public de l'offre immobilière internationale.

::: ÉCONOMIE

LE PARISIEN – 26/03/2018

3 Gérald Darmanin : «Le prélèvement à la source est une vraie simplification»



Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, lors d'un déplacement dans le sud de la France en novembre dernier.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, organise ce lundi 26 mars à Beauvais (Oise) le premier comité de pilotage consacré au prélèvement de l'impôt à la source. Mesure qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2019.

A neuf mois de sa mise en application, Gérald Darmanin réunit ce lundi l'ensemble des acteurs concernés par [le prélèvement à la source](#) - direction des finances publiques, représentants des entreprises et des collectivités locales - chez Isagri, un éditeur de logiciel de paie qui teste le futur dispositif. Le ministre de l'Action et des Comptes publics revient sur ses avantages, sans toutefois en chiffrer le coût pour les entreprises.

Que va changer pour le contribuable le prélèvement à la source de ses impôts ?

GÉRALD DARMANIN. Jusqu'à présent, le contribuable payait son impôt avec un an de décalage. En 2019, il paiera chaque mois, sans avoir à faire aucune démarche. Les mois où il aura moins de revenus, il paiera moins. Exemple : vous êtes propriétaire d'un studio et votre locataire quitte le logement : vous ne serez plus taxé sur ce revenu pendant les mois où vous ne percevez plus de loyer. Il suffira de se rendre sur le site des impôts (impots.gouv.fr), pour avvertir du changement.

2018 sera une année fiscale blanche ?

Oui. En 2018, les contribuables paient l'impôt sur leurs revenus de 2017. En 2019, ils le paieront sur leurs revenus de 2019. Ceux qui auront une légère hausse de leurs revenus normaux cette année seront gagnants. Mais les revenus exceptionnels resteront taxés, pour éviter des comportements d'opportunités.

En quoi cette mesure rend-elle l'impôt plus lisible ?

40 % des contribuables ont des revenus qui changent de mois en mois parce qu'ils sont en CDD ou qu'ils touchent des primes ou des heures supplémentaires. Le prélèvement permet de s'adapter aux revenus de chacun, mois par mois. Aujourd'hui, lors de l'année de leur passage à la retraite, les

Français paient des impôts sur l'année précédente, alors que leurs revenus ont diminué, ce qui peut être compliqué. Cette mesure est une vraie simplification.

Les entreprises étaient plutôt inquiètes...

J'ai pris sur moi **de décaler d'un an** pour cette raison. Cela nous a permis de réaliser un audit et de résoudre des difficultés techniques qui n'avaient pas été vues. Il y a déjà eu 500 expérimentations auprès d'entreprises ou de collectivités et nous allons continuer. Nous avons écouté et amendé, notamment par un allègement des sanctions pour les entreprises.

Quel sera le coût pour les entreprises ?

Les entreprises ou les collectivités prélèvent déjà des impôts, comme la TVA ou la CSG. Nous avons mis en place la déclaration sociale nominative (DSN). 99 % des entreprises françaises l'ont et elles l'auront toutes en 2019. Il y a eu aussi une simplification des feuilles de paie pour les PME-TPE. Enfin, nous prendrons en charge les frais de communication vis-à-vis des salariés.

Cela permettra-t-il de lutter contre la fraude fiscale ?

L'impôt sera recouvré plus simplement, ce qui pourra éviter des erreurs involontaires avec des demandes de régularisation plusieurs mois après, ainsi que des difficultés au moment de payer son impôt faute d'avoir anticipé. Pour l'Etat, le coût de fonctionnement va diminuer et les agents pourront être affectés à d'autres tâches. Tout le monde y gagne.

Patrick Caffin

RTL – 25/03/2018

4 Sur RTL, Pierre Gattaz demande un "moratoire" sur le prélèvement à la source



LE GRAND JURY - Le président du Medef estime qu'un délai serait nécessaire pour mieux préparer cette mesure.

Pierre Gattaz était l'invité du *Grand Jury RTL, Le Figaro, LCI* ce dimanche 25 mars 2018. Amené à s'exprimer sur le prélèvement de l'impôt à la source, qui doit entrer en vigueur au **1er janvier 2019**, le patron du Medef a fait part de son inquiétude, estimant même qu'un délai serait nécessaire pour pouvoir mieux le préparer.

"Nous sommes très inquiets sur le prélèvement à la source (...) Nous sommes toujours opposés à le faire brutalement, sans préparation". Il pointe notamment du doigt les comparaisons qui pourront naître entre salariés : "Un salarié qui avait 2.000 euros de brut va se retrouver avec 1.500 ou 1.600 de net

affiché, parce que l'impôt aura été prélevé et que son voisin (...) qui touchait aussi 2.000 euros touchera toujours 2.000 euros parce que son **imposition** est différente".

Pierre Gattaz craint également "un gros problème psychologique à gérer, peut-être récessif", et évoque la situation des chefs d'entreprises, à qui l'on va demander "d'être collecteurs d'impôts aux entreprises, d'être conseillers auprès des salariés."

De fait, le président du **Medef** demande "à ce qu'on soit très prudent" : "Je demande en effet à ce qu'il y ait un moratoire, en tout cas je demande à ce qu'on puisse beaucoup mieux préparer ce sujet." Et d'ajouter: "Ce serait intéressant de pouvoir au moins décaler d'un an de plus pour faire des tests complémentaires."

REPLAY : <http://www.rtl.fr/actu/politique/pierre-gattaz-demande-un-moratoire-sur-le-prelevement-a-la-source-sur-rtl-7792771038>

Benjamin Pierret

LES ECHOS – 26/03/2018

5 Comment le gouvernement va bouleverser le financement de l'apprentissage



Au lieu d'aller décrocher des subventions, les centres de formation d'apprentis seront financés au contrat, c'est-à-dire qu'ils toucheront une certaine somme à chaque fois qu'un jeune sera embauché en apprentissage.

Le ministère du Travail transmet son projet de loi cette semaine au Conseil d'Etat. La mise en place du nouveau modèle économique des centres de formation d'apprentis est prévue pour la rentrée 2019.

Le gouvernement entame l'acte II de ses réformes sociales cette semaine avec l'envoi au Conseil d'Etat du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Au menu, **apprentissage**, **formation professionnelle**, **assurance-chômage**, mais aussi égalité professionnelle, travail détaché et handicap. En tout, une centaine de pages très attendues, même si les renvois à des décrets seront nombreux.

Un sujet en particulier inquiète les 995 directeurs de centre de formation d'apprentis (CFA) de France tant il est au coeur du changement de logiciel voulu par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Au lieu d'aller décrocher des subventions, les CFA, demain, seront financés au contrat, c'est-à-dire qu'ils toucheront une certaine somme à chaque fois qu'un jeune sera embauché en apprentissage.

Savants calculs

Le mécanisme en question s'apparente à celui qui a cours pour les contrats de professionnalisation, l'autre grande voie de formation en alternance. Pressé, le ministère du Travail veut une application à compter de la rentrée 2019, selon nos informations. Encore faut-il pour cela passer au tamis le maquis des prix des 2.732 formations délivrées par les CFA. Un CAP de cuisinier coûte de 2.500 à 14.000 euros par exemple, indique-t-on de source proche du ministère.

Pour uniformiser tout cela, les branches professionnelles vont devoir faire de savants calculs, en collant à ce qui se pratique avec les contrats de professionnalisation ou avec les concours financiers obligatoires (la part de taxe d'apprentissage versée par les entreprises aux CFA de leurs apprentis quand elles en ont). Le tout en appliquant des coefficients en fonction de leurs priorités (plus d'argent sur tel diplôme appelé à prendre de l'importance, moins pour les autres).

La tâche s'annonce d'autant plus ardue qu'il faut aussi mesurer la part d'innovation pédagogique ou d'accompagnement de chaque formation, entre autres paramètres. « *Comment calculer un coût unique entre des organismes sachant que certains ne payent pas leurs loyers ou que leur recherche est subventionnée* », a pointé Roger Serre, le délégué général du groupe de formation continue IGS lors d'un récent colloque organisé par le collectif des Entreprises éducatives pour l'emploi.

HEC ou Master de gestion

La future agence France compétences va faire ses propres calculs en parallèle et relèvera les copies des branches au printemps de l'année prochaine. En cas d'écart important pour un diplôme donné, un dialogue s'instaurera pour harmoniser les prix, aussi bien pour les formations spécifiques à un secteur qu'à celles - assistant(e) de direction par exemple - dite « interprofessionnelle ».

Une fois les barèmes établis, chaque CFA pourra alors démarcher les entreprises pour placer ses jeunes, mais sans être obligé de coller stricto sensu aux recommandations de France compétences. Autrement dit, le centre pourra facturer plus cher si des entreprises ou sa région sont prêtes à assumer le reste à charge, c'est-à-dire le surplus par rapport au coût du contrat national. « *Une entreprise peut préférer que son apprenti cuisinier suive les cours d'un grand chef ou employer des étudiants de HEC plutôt que ceux d'un Master de gestion d'une université* », décrypte un connaisseur du dossier.

Les apprentis veulent amender la réforme Pénicaud // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301470572716-les-apprentis-veulent-amender-la-reforme-penicaud-2164146.php>

Alain Ruello

LE POINT – 24/03/2018

6 La croissance repart, mais les salaires stagnent



Les créations d'emplois dans le secteur privé ont connu un pic, avec 268 800 emplois créés en 2017, et la décrue du chômage de masse est « amorcée ».

Stewards d'Air France, employés des sociétés d'autoroutes Vinci..., depuis le début de l'année, la grogne des salariés monte. Mais, pour l'instant, la hausse des salaires reste « contenue » malgré la reprise économique, la baisse du chômage et les créations d'emplois. La croissance repart. Les créations d'emplois dans le secteur privé ont connu un pic, avec 268 800 emplois créés en 2017. Quant

au taux de chômage, il a atteint début 2017 son plus bas niveau depuis 2009, à 8,9 %, faisant dire à la ministre du Travail que [la décrue du chômage de masse était « amorcée »](#).

Dans le même temps, la « progression des salaires reste contenue », relève Bruno Ducoudré, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Traditionnellement, les économistes considèrent que la baisse du chômage entraîne une hausse des salaires. Dans sa dernière note de conjoncture publiée mardi, l'Insee considère que le taux de chômage « reste élevé » en France et qu'il « ne soutient pas encore fortement les hausses de salaire ». « Il peut y avoir un délai entre le moment où l'on commence à avoir suffisamment de créations d'emplois et des tensions sur les recrutements et le moment où cela commence à se voir dans les statistiques », fait valoir Bruno Ducoudré.

« Amélioration du marché du travail »

En 2017, selon le cabinet [Deloitte](#), les augmentations ont été de 2,5 % pour les cadres et de 2,1 % pour les non-cadres. Pour 2018, les cabinets LHH-Altedia et Deloitte pronostiquent des hausses de salaire entre 1,8 et 2 %. L'économiste [Patrick Artus](#) (banque [Natixis](#)) voit dans cette hausse « contenue », si elle se confirmait, « une amélioration considérable du fonctionnement du marché du travail ». « Car, au lieu d'avoir davantage de salaires qui mangeront le surplus de la reprise, il y aura davantage de CDI », a-t-il récemment affirmé au cours d'une rencontre au ministère du Travail.

Les négociations annuelles obligatoires, les fameuses NAO, ont commencé et les salariés mettent leurs directions sous pression. Air France a ainsi connu vendredi une deuxième journée de grève pour obtenir une augmentation générale de 6 %.

« À qui profite la croissance ? »

« La croissance repart, mais à qui profite la croissance ? L'argent ne ruisselle pas, il coule de tous les côtés, sauf pour les salariés. La mobilisation sur les salaires repart, c'est nouveau, et nous allons y contribuer », a lancé le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, en début de semaine. Du fait de « réformes qui ont eu lieu depuis une trentaine d'années », « le développement des CDD, de l'intérim, du temps partiel, des petits boulots, qui va de concert avec les baisses de cotisations sociales », a aussi un impact, explique Bruno Ducoudré. « Les petits boulots précaires sont généralement moins bien rémunérés. Et, quand vous êtes à temps partiel ou en CDD, vous n'allez pas négocier des augmentations de salaire », développe-t-il. Si bien qu'« au fil des années et des réformes le pouvoir de négociation s'est érodé », ajoute-t-il. Cela allant de pair avec une « diminution de la représentation syndicale ».

Interrogée [sur les revendications salariales](#) qui pointent, la ministre Muriel Pénicaud a expliqué que c'était du ressort de la « négociation dans les entreprises ». « Il y a un équilibre à trouver entre les augmentations générales, qui concernent principalement les bas salaires, la performance individuelle, qui peut concerner tous les niveaux, mais aussi la performance collective », a-t-elle ajouté. Depuis quelques années, la tendance est à l'individualisation plutôt qu'à des augmentations générales. La loi Pacte portée par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, vise l'intéressement et la participation des salariés, notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Quant au smic, il a augmenté de 1,24 % au 1er janvier, selon la formule de revalorisation automatique, sans coup de pouce. Abordée dans le rapport du groupe d'experts rendu public avant Noël, la désindexation du salaire minimum - actuellement indexé sur l'inflation et sur le salaire horaire brut des ouvriers et des employés - est une idée abandonnée pour l'instant par le gouvernement.

7 Le plan d'investissement de Macron prend forme



Les ministres seront chacun responsables de l'avancée de leurs projets.

Présenté en fanfare fin septembre par l'économiste Jean Pisani-Ferry, le grand plan d'investissement d'[Emmanuel Macron](#) ne fait plus parler de lui. Ce projet conséquent, de 57 milliards d'euros sur le quinquennat, est pourtant bien sur les rails. Début janvier, une circulaire de Matignon a rappelé ses objectifs: la transition écologique, la formation, la compétitivité des entreprises et la transformation de l'État. [Et donné le nom du nouveau secrétaire général pour l'investissement](#), l'ancien directeur général de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Guillaume Boudy.

«L'État n'a pas assez investi ces dernières années, il était temps de remédier à cette situation», avance ce dernier. «Ma mission est un peu celle de gardien du temple, détaille-t-il encore. Le secrétariat pilote directement le programme d'investissements d'avenir (PIA) et il s'assure que toutes les autres initiatives du grand plan d'investissement démarrent bien, qu'elles restent sur la bonne trajectoire et portent le bon niveau d'ambition et d'impact de transformation.» Lancé en 2010, dans la foulée du rapport Juppé-Rocard de 2009, le PIA, dont les crédits dépendent du premier ministre, a été intégré au sein du grand plan d'investissement. Son troisième volet, doté de 10 milliards d'euros, dédiés au soutien à la recherche et à l'innovation, avait été annoncé en 2016 mais n'était pas financé.

Pendant ces trois premiers mois de fonction, Guillaume Boudy s'est surtout attelé aux questions de gouvernance. Les quatre objectifs du [plan d'investissement](#) se déclinent en 25 initiatives, qui vont de la diminution du nombre de passoires thermiques, au soutien au déploiement du très haut débit en passant par la transformation du premier cycle universitaire. Chacun de ces chantiers est placé sous la responsabilité d'un ministre. Ce dernier préside un comité de pilotage, un «copil», où siègent des représentants des autres ministères concernés, des personnalités qualifiées et le secrétaire général pour l'investissement. Ces comités «valident les stratégies d'investissement et fixent les objectifs», précise Guillaume Boudy. Ils lancent les appels d'offres et sélectionnent les projets.

Quinze comités devaient être constitués avant avril, certains supervisant plusieurs initiatives. Le tempo est respecté. Douze sont pour l'instant opérationnels. Il y a une semaine, trois membres du gouvernement - les ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Nicolas Hulot et Jacques Mézard, ainsi que le secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, Julien Denormandie - ont ainsi installé le «copil» du plan de rénovation énergétique des bâtiments. Murielle Pénicaud avait ouvert le bal en février, en lançant le «copil» lié à la formation. Un sujet sur lequel l'État est prêt à déployer 15 milliards d'euros sur le quinquennat.

«Les 57 milliards d'euros du plan ont déjà commencé à être décaissés, par exemple dans le cadre des PIA», précise Guillaume Boudy. Ce montant, proposé par Jean Pisani-Ferry, a été acté en loi de finances. Il provient essentiellement de nouvelles dépenses, pour 45 milliards (dont 15 milliards qui ne pèsent pas sur le déficit public), et pour 12 milliards de réallocation de budgets.

Chaque année, une partie des crédits, au moins 3 % des 57 milliards d'euros, sera réallouée entre les ministères. Les investisseurs les plus efficaces verront ainsi leur marge de manœuvre augmenter, tandis que les plus lents seront pénalisés. Le secrétariat à l'investissement devra proposer des arbitrages après avoir évalué l'avancée des travaux. Premier verdict attendu en 2019!

Guillaume Boudy, le nouveau pilote du plan d'investissement à 57 milliards //

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/03/25/20002-20180325ARTFIG00092-guillaume-boudy-le-nouveau-pilote-du-plan-d-investissement-a-57milliards.php>

Anne de Guigné

::: ENTREPRISES

LE FIGARO – 26/03/2018

8 L'industrie française redore son blason



3000 événements sont prévus cette semaine pour changer les idées reçues sur un secteur créateur d'emploi de plus en plus tourné vers la technologie.

Opération séduction pour l'industrie tricolore. Comme chaque année depuis 2011, elle va faire parler d'elle pendant une semaine entière, dans toute la France. Emmanuel Macron recevra d'ailleurs des industriels ce lundi, pour lancer l'événement. **En 2018, l'heure est à l'optimisme**: ce secteur vital pour l'économie hexagonale crée de nouveau des emplois (6400 supplémentaires au dernier trimestre 2017). Un changement radical de tendance, après 16 années de chute qui ont vu les effectifs de l'industrie fondre de près d'un million de personnes.

Aujourd'hui, le principal problème des industriels est de pourvoir les postes disponibles. Victime d'un déficit d'image, le secteur peine à recruter. C'est pourquoi cette **«semaine de l'industrie»** est avant tout destinée aux jeunes de 11 à 25 ans, en quête d'orientation, ainsi qu'à leurs parents, et aux enseignants. Ils sont invités à se rendre aux quatre coins de la France dans l'un des presque 3000 événements - pour moitié des visites d'usines organisées pour l'occasion. «Les opportunités d'emplois qu'offre l'industrie sont méconnues, et beaucoup de nouveaux métiers sont en train d'apparaître», rappelle Pascal Faure, le directeur général de la DGE (Direction générale des entreprises).

Chaudronnier, ingénieur, technico-commercial, soudeur, pilote de production, acheteur industriel, ou encore électronicien font partie des métiers où les besoins de main-d'œuvre sont les plus importants. Chaque trimestre, Pôle emploi collecte d'ailleurs 110.000 offres dans le secteur, où la moitié des embauches se font en CDI.

Alors que l'industrie vit désormais au rythme des nouvelles technologies, du numérique à l'intelligence artificielle, en passant par la robotisation, les industriels dévoilent dans le même temps leurs innovations au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. S'y tient la première édition, du 27 au 30 mars 2018, d'un gigantesque salon, baptisé **Global Industrie**, qui, sous le patronage d'Emmanuel Macron, met à l'honneur l'industrie du futur. Sur 100.000 m², il rassemble quelque 2700 exposants, avec la démonstration grandeur nature d'une usine connectée. Quelque 50.000 visiteurs y sont attendus.

L'enjeu est important, au moment où les **créations d'usines recommencent à dépasser les destructions de sites dans l'Hexagone**. «De nouvelles usines sortent de terre, mais on observe également, depuis l'été 2017 une hausse des investissements pour moderniser les installations existantes, pour des montants qui dépassent parfois 100 millions d'euros» observe Alexis Soudoplatoff, responsable de

l'industrie chez Robert Walters Management de Transition. Une tendance qui s'est poursuivie cette année, avec en prime un retour des sociétés étrangères, qui recommencent à investir en France».

Parmi les 28 meilleurs nouveaux projets d'usines identifiés dans le monde par Fives, EDF, l'Institut de la réindustrialisation et Trendeo, deux sont d'ailleurs situés dans l'Hexagone. Le premier est l'[usine d'embouteillage de Cognac](#), financée par Jas Hennessy. Équipée des technologies les plus récentes, avec des systèmes de traçabilité sophistiqués et une ligne d'embouteillage à grande vitesse (240.000 bouteilles par jour), elle est aussi économe en énergie (elle consomme 40 % de moins qu'une usine standard) et «propre» car 92 % des déchets qu'elle produit peuvent être recyclés.

La seconde est la future usine [Technicoflor d'Allauch](#), en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui doit produire à partir du deuxième semestre des huiles essentielles. Grâce à ces lignes entièrement robotisées, un quai de déchargement et des portes adaptées aux remorques, le créateur français de compositions aromatiques réussira à réduire ses délais de livraison. Engagé dans une démarche environnementale, il a choisi de récupérer les eaux de pluie, et de construire un bâtiment HQE (haute qualité environnementale).

[Anne Bodescot](#)

LES ECHOS – 26/03/2018

9 Exemptée de réforme, la RATP souligne ses différences avec la SNCF



Selon la patronne du groupe francilien, la RATP n'a pas besoin de sacrifier son statut pour se préparer à la concurrence.

La RATP trace sa route à l'écart de la tempête sociale qui s'annonce à la SNCF. Nommée l'été dernier, la patronne du groupe public, Catherine Guillouard, a présenté vendredi de très bons résultats 2017, avec notamment un [résultat opérationnel](#) récurrent en hausse de près de 20 %, à 448 millions d'euros. Et elle a profité de l'occasion pour justifier l'absence de mesures concernant la RATP dans les projets de l'exécutif.

Pour préparer la SNCF à la concurrence, le gouvernement a jugé indispensable et urgent de mettre fin aux embauches sous statut chez les cheminots et de changer le statut du groupe en [société anonyme](#). Mais il s'est prudemment abstenu de décréter les mêmes réformes dans l'entreprise francilienne.

« Pas les mêmes calendriers »

Pourtant, cette dernière est un établissement public (Epic) comme la SNCF, une forme juridique susceptible selon Bruxelles de fausser la concurrence. Et ses agents bénéficient eux aussi d'un statut particulier.

Mais pour Catherine Guillouard, « *la RATP n'est pas dans le même cas de figure que la SNCF* ». D'abord, « *nous n'avons pas les mêmes calendriers* », a-t-elle avancé. Celui de la RATP est « *phasé* » et, surtout, assez lointain : la fin de son monopole sera progressive, de 2025 à 2039, alors que la SNCF pourrait voir des rivaux débarquer sur ses marchés dès 2019.

Un statut moins rigide que celui de la SNCF

Par ailleurs, « *nous n'avons pas non plus les mêmes éléments dans le statut* » des agents. Celui de la RATP offre plus de flexibilité dans l'organisation du travail et fait plus de place à la polyvalence que celui de la SNCF, assure la dirigeante. Il n'y a donc pas lieu de le sacrifier pour gagner en productivité. D'autant, ajoute-t-elle, que le régime spécial des retraites de ses agents est peu à peu aligné avec celui du privé.

Enfin, la dette de l'entreprise est très faible, contrairement à celle du système ferroviaire. Conclusion, « *changer de statut dans la perspective de l'ouverture à la concurrence, ce n'est pas nécessaire* », assène Catherine Guillouard.

Cette argumentation a semble-t-il convaincu en interne : trois syndicats de la RATP avaient appelé à faire grève jeudi dernier, assurant qu'après les cheminots viendrait le tour de la RATP : mais [le trafic a été quasi normal sur le réseau](#), à l'exception de quelques perturbations dans le RER.

Pas d'enthousiasme pour la gratuité

Dans la foulée, Catherine Guillouard a confessé ses réticences sur la volonté de la maire de Paris, Anne Hidalgo, [de réfléchir à la gratuité des transports publics](#) : « *C'est difficile d'être enthousiaste quand on est opérateur...* » Citant les exemples existants dans quelques réseaux français, elle a affirmé que « *la qualité de service n'est pas toujours au rendez-vous, [que] les coûts explosent parce qu'il y a une intensification du service et [que] ça attire plus de monde* », y ajoutant « *les enjeux financiers* » : le prix payé par les usagers couvre aujourd'hui 27 % du coût du fonctionnement, ce qui représente près de 3 milliards d'euros par an.

Lionel Steinmann

LE FIGARO – 26/03/2018

10 L'offensive de Leclerc en centre-ville sème la zizanie



En débarquant à Paris avec un service de livraison à domicile, l'enseigne s'attaque à un marché stratégique pour Casino et Carrefour.

«La division Leclerc arrive à Paris.» «Paris livré, Paris libéré!» [En lançant ce lundi son service de livraison à domicile dans la capitale](#) avec force slogans guerriers, le distributeur alimentaire crée un branle-bas de combat chez ses concurrents. Depuis des années, ces derniers font flèche de tout bois pour se faire une place à Paris. Non seulement ses habitants ont un pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne nationale, mais ce [marché clé](#) annonce l'évolution des pratiques d'achats alimentaires dans les autres grandes agglomérations de l'Hexagone. Les consommateurs renâclent à faire leurs courses à l'hypermarché de périphérie ; ils privilégient les supérettes de proximité et la livraison à domicile.

Preuve de la tension créée par l'approche de l'arrivée à Paris de Leclerc, qui a jusqu'ici boudé les centres-villes: en fin de semaine, Carrefour a fait monter au front Marie Cheval, patronne de la

transformation digitale du groupe, pour fustiger «les effets d'annonce Leclerc». L'enseigne a rappelé dans une campagne de pub sa présence historique dans la capitale. «Ici c'est Paris, martèle Carrefour, imitant les cris de ralliements des supporters du PSG. Paris sera toujours Paris.»

Depuis vingt ans, le marché de la capitale est dominé par [Casino](#) (Franprix, Monoprix, Leader Price, CDDiscount) et [Carrefour](#) (Carrefour City, Market, Contact, Bio). Les loyers élevés ont favorisé le développement des groupes intégrés. Selon la Mairie de Paris, 80 % des enseignes en réseau de la capitale dépendaient en 2015 de Casino et Carrefour. Auchan, Système U, Intermarché et Amazon ont tenté de pénétrer ce marché avec des formats de proximité. Sans réussir à bousculer ce duopole.

«Leclerc chez moi», nom du service lancé lundi, tente de rebattre les cartes. Avec son axe de bataille traditionnel, les prix bas. À Paris, les enseignes ont misé sur des superettes. Mais les prix du foncier et de la logistique les ont contraints à lâcher du lest sur les prix, privilégiant la carte du service et de l'assortiment pour une clientèle urbaine, pressée et plutôt aisée. Points chauds, jus d'orange, pâtisseries, point poste, livraison à la maison, horaires très élargis... tout est fait pour faciliter les courses du quotidien. Une stratégie gagnante. Carrefour va ainsi encore ouvrir 15 points de vente dans la capitale, en plus des 250 magasins qu'il a déjà dans Paris intra-muros. Casino a ouvert 51 supérettes l'an dernier, soit une par semaine, essentiellement en région parisienne.

Bien décidé à mettre un coup de pied dans la fourmilière, [Michel-Édouard Leclerc](#) n'a pas cette expertise de l'ultraproximité. Il se rattrape en promettant des prix 25 à 30 % moins élevés que ses rivaux. L'argument n'est pas choisi au hasard, les prix alimentaires étant en moyenne 6,5 % plus chers dans la capitale. «Paris est la ville la plus chère de France. Notre première concurrence, ce n'est pas Amazon, ce sont les enseignes rentières de la capitale qui se gavent depuis des années. Après la diabolisation des États généraux de l'alimentation, nous allons pouvoir réhabiliter le discours des prix», claironne le dirigeant, qui se donne trois ans pour réussir son pari.

Si l'enseigne va ouvrir un deuxième magasin dans la capitale en 2020, près de la gare Montparnasse, elle mise surtout sur l'e-commerce. D'abord au nord de Paris, puis à partir du 15 mai au sud de la capitale.

Selon les éditions Dauvers, l'écart d'indice prix de Leclerc chez moi avec ses concurrents ira de 0,7 point avec CDDiscount Express, à 24,5 pour Monoprix et 28,9 points pour Houra.fr. En revanche, tout reste à prouver sur la livraison, qui devra se faire en 24 ou 48 heures pour être compétitive. L'enseigne va déployer une quinzaine de points de click-and-collect autonomes, des «drive piéton», ainsi que de la livraison en point relais et consignes réfrigérées, grâce à ses transporteurs partenaires: Star Service, Cogepart et Warning. Prudent, Leclerc vise entre 150 et 180 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2020. «On va devoir faire cet apprentissage de la logistique, de la technologie et des données. C'est là que se fera la bataille, plus que sur la politique commerciale», reconnaît Michel-Édouard Leclerc.

Les rivaux du roi des prix bas observent avec attention ses manœuvres. Casino estime qu'en cas de réussite, l'offensive de Leclerc n'amputera que de 1 % les ventes de ses enseignes Franprix et Monoprix. Mais le stéphanois compte bien réagir. La rénovation de ses concepts, notamment Franprix, avec plus de services, a permis à l'enseigne de rejoindre Monoprix en tête des enseignes les plus rentables du groupe (hors loyers). Côté Monoprix, le partenariat avec l'anglais Ocado et la construction d'un entrepôt en région parisienne permettront d'ici début 2020 d'augmenter la rapidité des préparations de commande pour le nord-ouest du pays.

Comme Leclerc, toutes les enseignes déjà présentes à Paris accélèrent sur la livraison. Objectif: servir les clients partout, tout le temps, pour les gros pleins comme pour les petits besoins plus urgents. Carrefour l'a bien compris. [Son PDG depuis l'été, Alexandre Bompard](#), a fait du digital une de ses priorités. Ce qui ne l'empêche pas de projeter une quinzaine d'ouvertures dans la capitale en 2018. Au-delà des courses du quotidien, celles-ci servent de base de préparation de commandes. Pour les livraisons à domicile, le groupe compte sur sa nouvelle plateforme de préparation de commande d'Aulnay-sous-Bois et sur une autre à venir en région parisienne.

À la bataille des emplacements de supérettes devrait succéder celle des emplacements des drive piéton. Carrefour se convertit lui aussi à ce format testé par Leclerc à Lille, avec plusieurs de ces points de retrait à pied prévus dans la capitale en 2018.

Casino compte, lui aussi, sur la force historique de son dense réseau de magasins qui lui donne un accès privilégié aux habitants de la capitale: 1 Géant et 7 Casino dans Paris intra-muros, 1100 supérettes en Ile-de-France. Cette densité est très utile pour préparer des livraisons à domicile aux Parisiens, ou pour servir de point de retrait. Franprix a lancé il y a moins d'un an une application permettant de se faire livrer en 30 ou 40 minutes à Paris et dans une vingtaine de communes franciliennes, grâce aux coursiers de Stuart.

Parmi ces offensives en rafale, les autres enseignes restent en retrait. Avec son entrepôt de Chilly-Mazarin, Auchan assure pouvoir livrer en 12 heures à Paris et grande couronne. Mais le service doit encore être amélioré, notamment sur la disponibilité des produits. L'enseigne n'a fait qu'une toute petite percée dans la capitale avec ses 30 A2Pas et MyAuchan en proximité, et tarde à affiner sa stratégie. Tout comme Intermarché et ses 24 formats Express à Paris. Les Mousquetaires n'ont pas encore trouvé comment conquérir la zone, même s'ils affichent de grandes ambitions. Depuis un an, le groupe travaille son offensive dans les grands nœuds urbains. Il devrait comporter un volet physique avec le développement des formats express. La centrale a aussi lancé un appel d'offres auprès des transporteurs pour travailler son offre de services.

À pied, en vélo, en camionnette... des armées de livreurs profitent du boom de l'e-commerce //
<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/03/25/20005-20180325ARTFIG00118--pieds-en-velo-en-scooter-en-camionnette8230-des-armees-de-livreurs-profitent-du-boom-de-l-e-commerce.php>

Olivia Détryat

L'OPINION – 26/03/2018

11 Stéphane Travert: «Michel-Edouard Leclerc raconte des mensonges qui trompent les consommateurs»



Stéphane Travert le 27 février 2018, au salon de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture défend les grandes lignes de la loi sur l'alimentation, dont le Parlement commencera à débattre dans moins de deux mois

Dans un entretien à l'Opinion, le ministre de l'Agriculture rectifie des assertions formulées par le dirigeant du groupe Leclerc à propos de la loi sur l'Alimentation. Il fait aussi le point sur d'autres dossiers chauds de l'agriculture : fiscalité, foncier et zones défavorisées sensibles.

Où en est-on du processus sur la loi issue des États généraux de l'Alimentation ?

Après l'énorme travail de concertation, le temps du débat parlementaire est venu. J'en suis heureux : il y a une forte attente des consommateurs et des agriculteurs. [Le projet de loi arrivera en séance publique](#)

à l'Assemblée le 22 mai. Il repose sur trois piliers : le regroupement des producteurs en organisations, l'inversion de la construction des prix grâce à des indicateurs de coûts et l'encadrement des promotions couplé au relèvement du seuil de revente à perte dans la grande distribution. Cela devrait permettre aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier.

Vous incitez les agriculteurs à former des organisations de producteurs, mais ils craignent d'être sanctionnées par les autorités de la concurrence...

Qu'ils se rassurent. Le but est qu'ils négocient avec leurs clients et contractualisent en étant plus forts. Au niveau européen, les autorités de la concurrence pourraient s'inquiéter si une organisation de producteurs laitiers dépassait 3 % de la production agricole européenne et 33% de la production nationale. Ces références n'existent pas pour les autres filières mais on est loin de tels volumes. Les règles européennes sont claires : elles permettent d'[encourager le regroupement des producteurs](#) pour commercialiser leur production. En France, le gouvernement a saisi l'Autorité de la concurrence pour clarifier les règles et faciliter la mise en œuvre par les agriculteurs.

Michel-Edouard Leclerc s'offre des pages de publicité pour dire le mal qu'il pense du rehaussement du seuil de revente à pertes et de l'encadrement des promotions. Les pouvoirs publics veulent, dit-il, «que j'augmente mes prix jusqu'à 10 %». Que lui répondez-vous ?

[Que c'est un mensonge. Il ne doit pas tromper les consommateurs.](#) Nous ne sommes pas dans une économie administrée : c'est lui qui fixe ses prix. Ce qui va changer, c'est que nous voulons [rééquilibrer les marges sur l'ensemble de la gamme vendue en grande surface](#). Certains produits sont achetés aux producteurs à des prix trop bas et revendus avec de fortes marges. D'autres, en tête de gondole, sont vendus à perte. Les distributeurs doivent cesser de pressurer agriculteurs et PME et changer leur modèle de « promos chocs ». Michel-Édouard Leclerc a bâti sa stratégie sur la guerre des prix, c'est son choix. [Mais qu'il fasse son travail et qu'il ne pénalise pas le consommateur](#) en rééquilibrant ses prix et ses marges. Et surtout, qu'il ne fasse pas porter le chapeau au gouvernement par besoin de communiquer. Ce n'est pas, en tout cas, le discours qu'il a tenu devant moi lorsque je l'ai rencontré.

Il affirme que l'effet sur le pouvoir d'achat sera de 5 milliards d'euros !

Son calcul est faux : la hausse du seuil de revente à perte de 10 % ne s'appliquera de fait qu'aux produits en tête de gondole, soit 7 % de l'offre en grande surface. Quand Leclerc et l'UFC-Que Choisir parlent d'une ponction de 5 milliards sur le pouvoir d'achat, c'est de l'enfumage, un calcul absurde qui porte sur tous les produits alimentaires et sur les deux ans de l'expérimentation. Si on relève de 10 % le seuil de revente à perte pour les seuls produits têtes de gondole, et si les distributeurs ne rééquilibrent pas leurs marges, cela se traduirait par une hausse globale des prix de 800 millions d'euros pour un chiffre d'affaire sur les produits alimentaires de 125 milliards. Soit 50 centimes sur un panier moyen.

Le monde agricole est ébranlé par plusieurs années de crises. Est-il possible de lui redonner espoir ?

Nous devons de nouveau envisager l'avenir agricole de façon positive. [Après la loi sur l'alimentation, nous ouvrons plusieurs chantiers.](#) D'abord, sur la fiscalité. Un groupe de travail rassemble déjà 11 députés et 11 sénateurs de toutes sensibilités et des représentants du monde agricole. Il rendra ses conclusions, notamment sur l'épargne de précaution, en juin, afin qu'elles puissent être reprises dans le budget 2019. Nous avons aussi lancé une mission sur le foncier. Il faut réserver des terres aux jeunes qui s'installent, éviter la spéculation, améliorer la transparence sur les achats par des acteurs étrangers et préserver des surfaces agricoles dans les réflexions sur l'aménagement du territoire. Enfin, nous avons engagé un plan sur la bioéconomie, qui comprend la facilitation de l'installation de méthaniseurs, pour lesquels 100 millions d'euros sont fléchés dans le cadre du grand plan d'investissements.

Que devient la très sensible refonte de la carte des zones défavorisées spécifiques ?

Ce travail de fourmi est achevé. La Commission européenne est en passe de valider nos critères. [C'est un succès politique majeur, alors que les négociations pour la PAC 2020](#) vont commencer. La France

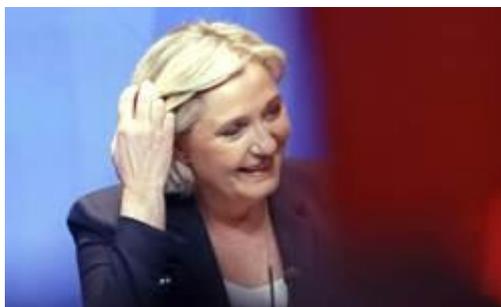
faisait figure de mauvais élève, notre carte datait de 1976 et malgré les avertissements de Bruxelles, sa refonte traînait. 14 133 communes seront désormais classées en ZDS, contre 10 429 auparavant. Je notifie ce lundi aux préfets la liste définitive des communes qui entrent et sortent du dispositif – à quelques ajustements près, dus aux marges de manœuvre de 70 000 hectares qu'il nous reste au titre de la continuité territoriale, et sous réserve de confirmation par la Commission. Les préfets fixeront des réunions de travail pour accompagner les sorties, avec des aides du grand plan d'investissement ou d'accompagnement de projets spécifiques, au cas par cas. Et je me rendrai sur le terrain pour solder le passé et assumer ce redécoupage, qui aurait dû être fait il y a quinze ans.

Emmanuelle Ducros

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 26/03/2018

12 Le Front national se dote d'un «shadow cabinet»



Samedi, la nouvelle direction du FN a réuni son premier bureau national qui a arrêté un nouvel organigramme et son calendrier.

Pour la vingtaine de nouveaux membres - sur 41 - de la direction du Front national, il s'agissait d'une première de taille. Samedi s'est réuni au siège du parti à la flamme, à Nanterre, le tout premier bureau national postcongrès.

Si quelques-uns avaient déjà assisté aux précédents «bureaux politiques élargis», la majorité y a fait ses premiers pas. «D'entrée de jeu, les nouveaux venus ont posé des questions sur la confidentialité de nos échanges, s'amuse un participant. Ils voulaient savoir sur quoi ils pouvaient communiquer ou non. On leur a dit de s'en tenir au communiqué de presse.»

Pour se mettre dans le bain, les nouveaux participants ont eu droit à un cénacle à rallonge. Près de cinq heures de réunion, brièvement entrecoupée par un plateau-repas, où a été actée une nouvelle méthode de travail. À chaque membre du bureau a été demandé de choisir, en fonction de ses appétences et de ses compétences, un domaine de prédilection: transport, défense, logement, santé ou encore sexisme, intelligence artificielle et outre-mer. «Ces spécialités sont réparties en deux catégories. Les générales, qui auront vocation à se pérenniser dans le temps et celles plus ancrées sur une actualité ou un projet de loi, qui seront remplacées au fil de temps», explique un participant.

C'est par exemple à l'ancien député LR des Alpes-Maritimes, Jérôme Rivière, que revient de suivre les sujets défense, comme de porter la contradiction à [la ministre Florence Parly](#). La conseillère régionale du Grand Est, Virginie Joron, est chargée du sexisme à l'heure où la ministre Marlène Schiappa présente son projet de loi contre les violences faites aux femmes. Directeur des études et des argumentaires, Jean Messiha sera également en charge du dossier brûlant de la SNCF et de la réforme du rail. Louis Aliot suivra les outre-mer, [le député du Pas-de-Calais Ludovic Pajot](#), le logement, quand le député européen Bruno Gollnisch bûchera sur la réforme du bac.

Malgré les ressemblances, au Front national, on se défend de céder à la pratique - très britannique - du «shadow cabinet» ou gouvernement fantôme. La dernière fois que le parti s'y est essayé a laissé de mauvais souvenirs. Au mois d'août 1997, l'exercice avait tourné court sur fond d'antagonisme entre Jean-Marie Le Pen et son numéro 2 et futur sécessionniste, Bruno Mégret.

L'objectif est pourtant bien de répondre pied à pied à Emmanuel Macron, ses ministres et leurs projets de loi. «Mais il n'y a pas de fonctions régaliennes, se défend le conseiller spécial de Marine Le Pen, Philippe Olivier. C'est surtout une nouvelle méthode de travail, plus horizontale. On va gagner en professionnalisme, être beaucoup plus efficace. Chacun fera de la veille sur ses sujets, ira au contact des acteurs, des associations, des syndicats pour formuler des propositions.»

Pour mettre en valeur le travail effectué, les membres du bureau national pourraient, selon leurs spécialités, être associés aux conférences de presse des députés FN à l'Assemblée nationale.

Outre ce partage de portefeuilles, Marine Le Pen a profité de ce premier bureau pour peaufiner l'organigramme de son nouveau parti. Le poste éminemment stratégique de coordinateur aux fédérations a été confié au conseiller régional de Bretagne, Gilles Pennelle. Le vice-président du parti, Steeve Briois, a également été chargé de la formation des élus et des militants, quant à la direction du nouveau «conseil des territoires», elle est dévolue au maire de Fréjus, David Rachline.

Avant de se quitter, la nouvelle direction du Front national a arrêté ses projets pour le 1er Mai. C'est avec ses partenaires du Parlement européen, à Nice, qu'elle fêtera la fête du Travail et de Jeanne d'Arc.

Le «Rassemblement national» attendra fin juin

L'appellation Front national gagne quelques semaines de sursis. [Pour définitivement se changer en Rassemblement national](#), un vote des adhérents est nécessaire. Une consultation que Marine Le Pen souhaitait organiser «le plus rapidement possible» après le congrès de Lille, les 10 et 11 mars dernier. Si un temps, le vote des adhérents par Internet a été envisagé, les risques de «bugs» comme l'exclusion des encartés «non connectés» ont finalement poussé pour un vote papier. Promis «dans les six semaines» suivant le congrès, les résultats du fameux scrutin devraient finalement être proclamés la deuxième quinzaine du mois de juin. «On veut se donner un peu de temps, confirme un membre de la direction. Il y a beaucoup de ponts en mai, et nous voulons lancer parallèlement une campagne d'adhésion pour permettre à ceux qui n'en ont pas eu l'occasion de se mettre à jour de cotisation.» Durant les semaines précédents le congrès, les adhérents n'ont pas pu régler leurs cotisations par Internet en raison d'un différend bancaire entre le FN et la Société générale. Le décompte du vote, sous contrôle d'huissier, sera confié à la société Iris, comme lors des dernières élections internes du parti.

[Charles Sapin](#)

::: INTERNATIONAL

LE JDD – 25/03/2018

13 Entre l'Union européenne et la Turquie, rien ne va plus



La conversation entre Emmanuel Macron et Recep Tayyip Erdogan a tourné au dialogue de sourds, vendredi soir.

Accord migratoire, offensive à Afrine, contentieux territorial avec la Grèce : les nuages noirs s'amoncellent dans les relations entre les pays européens et Ankara.

Le sommet Union européenne-Turquie prévu lundi à Varna (Bulgarie) s'annonce comme un des plus tendus de leur histoire. Dans un échange téléphonique avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, Emmanuel Macron a fait part vendredi soir de sa "préoccupation" au sujet de l'offensive dans l'enclave syrienne d'Afrine, que la Turquie contrôle depuis une semaine, après en avoir délogé les forces kurdes. Le président français a également rappelé la "nécessité de permettre le plein accès de l'aide humanitaire". Ce à quoi le chef de l'Etat turc a répliqué en exprimant sa "gêne" vis-à-vis de "propos infondés"... Même échange de sourds lorsque, dans la nuit de jeudi à vendredi, les vingt-huit pays de l'UE ont "condamné la poursuite des actions illégales de la Turquie en Méditerranée orientale et en mer Egée".

Critiques "inacceptables"

Allusion à plusieurs incidents récents territoriaux avec la Grèce et les Chypriotes-Grecs sur fond de rivalités pour exploiter des ressources gazières offshore : un navire italien empêché par la marine turque d'aller forer dans les eaux chypriotes ; un patrouilleur turc qui percute un navire grec en mer Egée... Ici encore, Recep Tayyip Erdogan a rejeté des critiques "inacceptables".

Dans ce contexte, les souhaits des uns (la Turquie attend de ce sommet "une attitude plus constructive" de l'UE) et des autres (les Vingt-Huit espèrent purger les "sujets difficiles") tiennent de la gageure. La Commission européenne a d'ores et déjà donné son feu vert à une seconde aide de 3 milliards d'euros pour l'accueil des réfugiés syriens en Turquie. Mais certains pays membres ont déjà prévenu : pas question que cette main tendue se transforme en chèque en blanc.

Camille Neveux

LES ECHOS – 26/03/2018

14 Les Européens se serrent les coudes face à Trump et Poutine



Au terme d'une conférence de presse commune, Angela Merkel et Emmanuel Macron saluent le Premier ministre grec, Alexis Tsipras.

Réunis en sommet à Bruxelles, les dirigeants ont fait preuve de fermeté face à Trump et à Poutine. Mais les débats internes à l'Union peinent à avancer...

Ne pas être le nain inaudible au milieu des géants. Déterminés à faire la démonstration de leur souveraineté collective, les dirigeants européens, réunis en sommet à Bruxelles, sont parvenus, pour une fois, à éviter d'étaler leurs divergences face à la montée des risques extérieurs. Mieux : que ce soit en réponse à la pression américaine sur la question commerciale, ou face à la Russie au plan sécuritaire, ils ont envoyé un message d'unité et de fermeté.

Question de méthode

Donald Trump veut forcer l'Union à des négociations commerciales d'ici le 1^{er} mai, faute de quoi il maintiendra ses taxes sur l'acier et l'aluminium ? Les Européens [réclament une exemption « permanente »](#) tout en se réservant le droit de « *répondre aux mesures américaines de manière appropriée et proportionnée* ». Surtout, ils n'apprécient guère la méthode.

On ne négocie pas « un revolver sur la tempe »

Cecilia Malmström, la commissaire européenne en charge du Commerce a jugé que « *les discussions entre des alliés et des partenaires ne devraient pas faire l'objet de dates limites artificielles* ». Le Premier ministre belge Charles Michel et le président de la République, Emmanuel Macron, ont filé la même métaphore. Quand le premier fustigeait « *une volonté de négocier en mettant un revolver sur notre tempe* », le second prévenait qu'« *on ne parle de rien par principe lorsque c'est avec un fusil sur la tempe* ».

« *Si nous sommes attaqués, nous réagissons sans faiblesse* », a-t-il résumé. A ses côtés, la chancelière Angela Merkel a prévenu que l'Europe voulait « *éviter d'être prise dans une spirale qui ferait peu à peu disparaître le libre-échange* ».

Même dans le domaine de la diplomatie, où les [sensibilités](#) nationales sont plus marquées, les Vingt-Huit ont aussi su jouer collectif. En faisant preuve de fermeté à l'égard de la Turquie d'abord. Mais surtout, en apportant [un soutien total au Royaume-Uni](#) après l'attaque chimique de Salisbury.

Responsabilité russe

Contrairement à ce qui avait été anticipé, les Vingt-Huit ont été unanimes à pointer la responsabilité russe dans ce dossier, y voyant la seule explication plausible.

Donald Tusk, le président du Conseil européen, s'est dit « *particulièrement satisfait* » de cette solidarité avec Londres dans une période marquée par une « *négociation difficile* » sur le Brexit. Alors que l'Union a décidé de rappeler son ambassadeur à Moscou pour des consultations, Paris et Berlin ont promis de prendre rapidement des actions coordonnées supplémentaires face à Moscou.

Divergences sur l'économie

La convergence des Européens est plus laborieuse sur les sujets économiques. Le débat sur le renforcement de la zone euro qui a duré deux heures vendredi a surtout permis, selon Emmanuel Macron, « *d'identifier les points de blocage et de passage possibles* » entre les différentes approches qui cohabitent autour de la table. On devine à leur registre de langage respectif, constant depuis des mois, que le président français et la chancelière allemande sont encore loin d'un compromis.

Le président français évoque surtout « *l'articulation entre solidarité et responsabilité* » sur les politiques budgétaires ou encore « *la réduction et la mutualisation des risques bancaires* ». Angela Merkel de son côté, insiste sur la « *compétitivité* » et la nécessité de mettre en oeuvre les décisions déjà prises avant d'en produire de nouvelles. Le calendrier semble toutefois se préciser : les dix-neuf visent un accord en juin sur la [finalisation de l'Union bancaire](#) et le renforcement du Mécanisme européen de stabilité (MES). Pour le reste, y compris sur un éventuel budget de la zone euro, l'objectif est d'élaborer une feuille de route qui courra sur plusieurs années.

Les désaccords sont également palpables sur la taxation des géants du numérique qui requiert l'unanimité des Etats membres. Le débat a au moins permis à la France de compter ses alliés. « *Personne n'est foncièrement contre la taxe sur le chiffre d'affaires proposée par la Commission européenne* », veut-on croire à l'Elysée, même si seulement dix Etats membres ont exprimé leur soutien à la mesure. Les autres, dont certains abritent le siège européen de ces multinationales, redoutent un retour de bâton des Etats-Unis et préfèrent attendre une taxe internationale sous l'égide de l'OCDE.

Gabriel Grésillon et Catherine Chatignoux

15 Égypte : victoire programmée pour Sissi



REPORTAGE - Le président sortant est assuré de remporter la présidentielle dont le premier tour se tient du 26 au 28 mars.

À 150 km à l'est du Caire, la nuit est en train de tomber sur la ville d'Ismaïlia. Dans le hall principal de la librairie municipale, quelques posters à l'effigie du président Abdel Fattah al-Sissi ont été accrochés. Dans l'amphithéâtre, un groupe de musiciens joue du oud, le luth arabe, et chante en chœur «sors de ton silence, va voter!» «C'est bien, Mme Nabila nous a bien organisé ça, elle a pensé à tout, aux drapeaux et même aux roses à distribuer», se félicite Ahmad Abdel Edy, directeur de la campagne «Avec toi pour l'Égypte», qui a organisé ce rassemblement de soutien au président sortant.

Le mouvement, l'un des six groupes populaires faisant campagne pour la réélection d'Abdel Fattah al-Sissi, avait annoncé la présence de 2000 personnes. Très peu de monde a pourtant fait le déplacement ce soir-là: une quarantaine seulement, dont beaucoup font partie de l'organisation. Mais pas de quoi ruiner le moral des troupes. À la tribune, les soutiens de l'ex-maréchal se succèdent avec verve: «Al-Sissi est la personne la plus pure et la plus honnête que l'Égypte ait produite. Il travaille pour nous rendre notre dignité!», clame l'un de ses supporteurs. Un prêtre, un habitant du Nord-Sinaï, un businessman... L'organisation a tenu à ce que les intervenants soient représentatifs de la société égyptienne. «Nous faisons cette campagne, pas seulement pour qu'al-Sissi gagne, mais surtout pour envoyer un message au monde entier, celui que toute l'Égypte soutient le président, que nous ne sommes qu'un», assure Ahmad Abdel Edy.

«Au moins 80% des voix»

Dans le public éparé, on salut «les réalisations importantes du président et son soutien indéfectible aux forces armées». «J'aime ce président, car il ne nous promet jamais rien. Il fait les choses et les explique ensuite. Pourquoi nous choisirions quelqu'un d'autre qui n'a encore rien fait pour ce pays?», assure Mohamed, retraité venu participer au rassemblement. «Il sera réélu avec au moins 80% des voix», prédit un autre. Tous veulent donner le sentiment que le soutien au président sortant est massif, indiscutable: «Nous sommes comme les 5 doigts de la main», ressasse-t-il. À la sortie du meeting, on se bouscule: «Je veux dire quelque chose au micro!» lance l'un, «moi aussi, je veux inviter les gens à voter pour al-Sissi», assure un autre, comme si le plus important ce soir était de se faire voir.

De l'aveu même de ceux qui font campagne, les soutiens enjoués au président sortant ne sont pas tous désintéressés. L'ingénieur Ahmed Shabaan, qui finance et met à disposition les locaux et les employés de son entreprise pour cette campagne, reconnaît que cet engagement va lui ouvrir des portes «c'est bon pour le business aussi, ça facilitera mes rapports avec les autorités, je serai bien vu». Au détour d'une conversation, l'un des membres de cette campagne admet même y participer comme un simple job alimentaire, alors même qu'il ne soutient pas personnellement la candidature du président. «Il a fait quoi pour moi? Qu'est-ce que personnellement ce président m'a apporté?» Il avait voté pour lui en 2014,

mais pas cette fois, il refuse de se rendre aux urnes, «de toute façon, l'élection est écrite d'avance», dit-il.

Un sentiment que l'on retrouve largement: le manque d'intérêt de la part d'une grande partie de la population et celui de ne pas avoir un vrai choix. «Pourquoi je devrais aller voter, au juste? Ça ne change rien, Sissi sera réélu», estime Georges, jeune étudiant. «D'autres candidats avaient un potentiel, mais ils se sont retirés ou ont été arrêtés. Je ne vois pas pour qui j'aurais voté, honnêtement, mais j'aurais au moins aimé qu'on me laisse décider.»

Abdel Fattah al-Sissi, président sortant et candidat à sa succession s'est taillé un large boulevard pour assurer sa réélection à un second mandat de quatre ans à la tête du pays. Al-Sissi est arrivé à la tête de l'Égypte après avoir destitué le président islamiste élu Mohamed Morsi, en 2013, avant de remporter le scrutin de 2014. Il n'est opposé qu'à un seul candidat, [Moussa Mostafa Moussa](#), qui a fait campagne pour la réélection du président, jusqu'à l'annonce de sa propre candidature. Sami Anan, Ahmed Shafiq, [Khaled Ali](#), [Mohamed Anouar el-Sadate](#), Ahmed Konsowa... Certains ont été emprisonnés, d'autres visés par des plaintes, ou ont décidé de se retirer de la course.

Une atmosphère qui révèle le climat de paranoïa dans lequel se tient ce scrutin, dominé par les questions de sécurité, avec un régime qui doute de son soutien populaire alors que le pays s'enfonce dans une crise financière inquiétante et peine à éradiquer le terrorisme sur son territoire. L'Égypte a été la cible ces dernières années d'[attentats meurtriers](#), pour la plupart revendiqués par le groupe État islamique (EI).

Lors d'une interview télévisée le 20 mars dernier, Abdel Fattah al-Sissi a déploré l'absence d'un scrutin pluraliste, mais il a assuré que le pays «n'était pas prêt» pour ça. «L'élection est libre pour tous», défend aussi Ahmad Abdel Edy, «tout le monde comprend que tous les Égyptiens sont derrière Sissi, c'est pour ça que beaucoup de gens n'ont pas voulu se présenter».

Jenna Le Bras

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

